

Révolution dans les paiements : entre accélération technologique et impératif d'interopérabilité



Raphaël MAREK

Head of France & Benelux, Swift

Les paiements internationaux connaissent aujourd'hui une transformation profonde. Longtemps perçus comme un domaine technique et relativement stable, ils se situent désormais à la croisée de plusieurs dynamiques majeures qui traversent la finance mondiale : recherche d'instantanéité, exigences accrues de transparence, multiplication des acteurs et des réseaux, montée en puissance des actifs numériques, et attentes toujours plus fortes des utilisateurs finaux, entreprises et particuliers confondus. L'enjeu est clair : faire évoluer les paiements internationaux au rythme de l'économie réelle.

Des avancées concrètes ont déjà été réalisées. La migration vers la norme ISO 20022, portée collectivement par l'industrie, constitue une étape structurante en apportant une richesse de données sans précédent. Elle permet des paiements plus rapides, mieux tracés et plus prévisibles. Les résultats sont tangibles : aujourd'hui, sur le réseau Swift, 75% des paiements internationaux atteignent la banque destinataire en moins de dix minutes. Mais les attentes continuent d'évoluer, et c'est bien normal. Pour les utilisateurs finaux, entreprises ou particuliers, envoyer de l'argent à l'international devrait être aussi simple, rapide et lisible qu'un paiement domestique.

Pour autant, un défi majeur demeure : celui du « dernier kilomètre » des paiements transfrontaliers. Une part significative des délais et frictions se concentre encore dans les étapes finales, souvent liées aux pratiques locales, aux horaires d'ouverture des infrastructures de marché, ou à des architectures techniques à moderniser. C'est à ce niveau que se joue l'expérience client – et, in fine, la crédibilité de l'ensemble du système. C'est aussi là que s'inscrivent les priorités fixées par le G20, qui vise d'ici 2027 des paiements transfrontaliers plus rapides, moins coûteux et plus transparents. Dans une logique comparable, la Payment Services Regulation (PSR), dont l'entrée en application est attendue prochainement en Europe, poursuit également des objectifs concrets en matière de transparence et de traçabilité de



la chaîne de paiement. On ne peut donc que constater une convergence générale – portée à la fois par les dynamiques de marché et le cadre réglementaire – en faveur de l'amélioration des paiements internationaux dans leur ensemble.

En parallèle, une autre révolution s'accélère : celle des actifs numériques, de la tokenisation et des nouvelles formes de monnaie. Après une phase d'expérimentation, ces modèles entrent progressivement dans une phase d'adoption institutionnelle, soutenue par des avancées réglementaires en Europe et ailleurs, au travers de la réglementation MiCA en Europe ou le Genius Act aux États-Unis. Les promesses sont bien réelles : paiements programmables, règlements plus rapides, meilleure gestion de la liquidité, fonctionnement en continu (24/7). Mais ces bénéfices ne pourront se déployer à grande échelle que sous une condition essentielle : l'interopérabilité.



Car le risque est réel : celui de voir émerger des «îlots numériques» - des technologies performantes mais déconnectées entre elles. Or une finance fragmentée est une finance moins efficace, plus coûteuse et moins inclusive. L'enjeu n'est pas d'opposer les technologies entre elles, mais de garantir leur capacité à fonctionner ensemble, de manière sécurisée, à l'échelle, dans un cadre réglementé, et quels que soient les actifs ou devises échangés.

C'est précisément dans cette logique que s'inscrivent les travaux menés avec les acteurs du marché, y compris en France. Des banques comme BNP Paribas ou Société Générale, via sa filiale SG-Forge, participent activement à des initiatives Swift visant à démontrer que des actifs tokenisés - obligations, dépôts bancaires ou monnaie - peuvent être échangés et réglés de manière coordonnée, en combinant infrastructures existantes et technologies blockchain, sans rupture opérationnelle ni perte de confiance.

Ces travaux ont franchi une nouvelle étape avec le Swift ledger, un registre numérique partagé, conçu en collaboration avec un large groupe de banques internationales et visant, dans un premier temps, à faciliter des paiements transfrontaliers en temps réel, disponibles 24/7, en monnaie numérique régulée, tout en réutilisant les standards, les processus de conformité et les infrastructures déjà en place au sein des institutions financières. L'objectif est clair : intégrer les bénéfices de la finance numérique sans compromettre la sécurité, la résilience opérationnelle et la confiance, qui sont essentielles au fonctionnement du système financier mondial.

Dans ce contexte, le rôle des infrastructures neutres, fiables et globalement interconnectées est plus critique que jamais. Depuis plus de cinquante ans, Swift, coopérative implantée et fondée en Belgique, détenue par ses membres, connecte plus de 11.500 institutions financières dans plus de 200 pays et territoires. Aujourd'hui, Swift transporte l'équivalent du PIB mondial en l'espace de seulement trois jours. Sa mission reste inchangée : permettre aux institutions financières de communiquer et d'échanger de la valeur au-delà des frontières et d'innover ensemble, quels que soient les modèles technologiques utilisés, ou les formes de monnaie échangées. Aujourd'hui plus que jamais, l'approche reste pragmatique : améliorer l'existant tout en préparant l'avenir, en intégrant résolument de nouvelles capacités, notamment autour de la technologie blockchain et des actifs numériques, et cela sans créer de nouvelles fractures dans l'écosystème mais en œuvrant toujours à son interopérabilité.



La révolution des paiements est donc bien en marche. Elle ne prend pas la forme d'un basculement brutal, mais d'une transformation continue, guidée par l'innovation, la coopération et la confiance. C'est à cette condition que les paiements transfrontaliers pourront soutenir durablement le commerce international, la croissance économique et la stabilité financière dans les années à venir. ■